

Affiché en exécution de l'article L121- 17 du Code des Communes

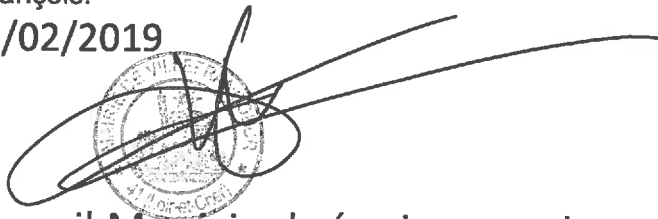
PRESENTS : MONTARU Pierre, LUTINIER Thierry, ELBORY Dominique, L'HUMEAU Fabrice, LECUIR Olivier, BOULAY Michael, SURGEON Marie-Noëlle, OURY François.

ABSENTS REPRESENTÉS : AUBINEAU Rodolphe donne pouvoir à Fabrice L'HUMEAU.

ABSENTS EXCUSÉS : RABIER Chantale, HELLUIN Clément.

SECRETAIRE : OURY François.

Villefrancoeur, 11/02/2019



Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire,
après en avoir valablement délibéré, décide:

1. D'approuver le Conseil Municipal du 30 novembre 2018.
2. De faire évoluer le contrat de l'agent administratif sur un CDI au bout de 6 ans de CDD.
3. Délibération financière : autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget ; sont concernées les dépenses pour la Maître d'œuvre, l'entreprise Comte et Pannequin pour les travaux sur le point tri pour un total de 24 962.20€ TTC.
4. Urbanisme : Demande d'une délibération à AGGLOPOLYS afin d'envisager le Droit de Préemption Urbain de la commune.
5. Délibération financière : Tarifs applicables sur le territoire de la commune pour la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) : 21.10€ du m² pour 2020.
6. Délibération financière : subvention à une association de la commune participante au Camel Trophy à hauteur de 150€. Dépense inscrite au budget de 2019.
7. Divers :
 - **Présentation du WIKI des maires par Fabrice L'HUMEAU** : A l'initiative de l'association des Maires Ruraux de France, une plateforme à destination de ses adhérents a été créée. Le « Wiki des Maires », nouvel outil collaboratif – simple d'utilisation- qui répertorie les actions menées par des maires ruraux. Cette plateforme a pour but de valoriser les nombreuses initiatives (petites et grandes) mises en œuvre en milieu rural et de favoriser les échanges entre élus.
 - **Compte rendu suivi du paiement en ligne** : les tests sont en cours et les conventions signées.
 - **Problème pigeon Eglise** : C'est un problème qu'il faut résoudre, toutes les possibilités vont être envisagées afin d'éradiquer la prolifération des pigeons ainsi que les nuisances. Des devis sont à l'étude, des contacts sont pris vis-à-vis des organismes concernés (DDT41 et FDSEA41) afin de leur demander une aide matérielle, financière ou simplement des informations sur la gestion du problème.
 - **Freschines château et parc** : L'immeubles est vendu, la propriétaire arrivera vers le mois de mars 2019 pour entreprendre son projet.
 - **Plan bibliothèque** : la subvention a été accordée à hauteur de 1500€, ce crédit est inscrit au budget et la dépense correspondante sera également inscrite au budget lors de la réception des livres pour l'école de Villefrancoeur.
 - **Point à ce jour sur le projet extension de la salle** : Monsieur LUTINIER a la parole et indique qu'une esquisse sera bientôt déposée en mairie pour étude et approbation.

Plus de question la séance est levée à 21h30.